



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

HBP/WP.7/2005/1  
19 août 2005

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

Groupe de travail de l'administration des biens fonciers  
Quatrième session  
(Genève, 21 et 22 novembre 2005)

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA QUATRIÈME SESSION**

qui s'ouvrira au Palais des Nations, à Genève,  
le lundi 21 novembre 2005, à 10 heures\*

**Point 1: Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour provisoire a été établi compte tenu des décisions prises par le Comité des établissements humains à sa soixante-cinquième session, et des décisions adoptées par la Commission économique pour l'Europe à sa soixantième session. Le Groupe de travail sera invité à adopter son ordre du jour.

---

\* De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les représentants qui participent à des réunions au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Web de la Division de l'environnement et de l'habitat de la CEE: <http://www.unece.org/env/hs/welcome.html>) et de le retourner au secrétariat de la CEE deux semaines au moins avant la réunion, par télécopie (+41 22 917 0107). Avant la réunion, les représentants sont priés de se présenter au bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la villa Les Feuillantines, 13 avenue de la Paix, Genève (voir le plan ci-joint) afin d'obtenir une plaquette d'identité. En cas de difficulté, téléphoner au secrétariat de la CEE (poste 74145).

**Point 2: Questions découlant des soixante-cinquième et soixante-sixième sessions du Comité des établissements humains de la CEE et de la soixantième session de la Commission économique pour l'Europe**

Le Groupe de travail sera informé des décisions prises par le Comité des établissements humains à ses soixante-cinquième (ECE/HBP/134) et soixante-sixième sessions, ainsi que des décisions adoptées à la soixantième session de la Commission économique pour l'Europe (HBP/2005/1). Des informations lui seront également fournies sur les conclusions du rapport d'évaluation externe de l'état de la CEE, ainsi que sur les débats et décisions de la Commission faisant suite à cette évaluation.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre note de ces informations.

**Point 3: Débat approfondi sur les tendances de l'évolution et les politiques en matière d'administration des biens fonciers**

Lors des deux réunions qu'il a tenues en 2005, le Bureau du Groupe de travail a débattu de l'organisation de la quatrième session du Groupe de travail et il a été convenu d'aborder la question des tendances de l'évolution et des politiques en matière d'administration des biens fonciers dans la région de la CEE.

M. J. Manthorpe (Royaume-Uni) présentera la nouvelle édition de l'étude sur les retombées socioéconomiques positives d'une bonne administration des biens fonciers, intitulée *Social and Economic Benefits of Good Land Administration*, qui a été établie en janvier 2005.

Une nouvelle étude intitulée *Land Administration in the UNECE Region: development trends and main principles* (L'administration des biens fonciers dans la région de la CEE: tendances caractérisant son évolution et principes essentiels) (ECE/HBP/140) sera présentée par M. P. Dale (Royaume-Uni), le consultant qui a été chargé de l'établir.

Ce débat a pour objet d'examiner les tendances récentes en matière d'administration des biens fonciers dans la région de la CEE aux niveaux local, national et international. Il devrait contribuer à l'orientation des activités futures de la CEE dans le domaine de l'administration des biens fonciers.

Toutes les délégations seront invitées à faire des exposés (de cinq à dix minutes; avec – si elles utilisent un logiciel PowerPoint – un maximum de cinq ou six diapositives par exposé). Les exposés devraient s'articuler autour des principaux thèmes ci-après: a) l'évolution récente des politiques d'administration des biens fonciers; la structure administrative, la répartition des tâches et la coordination entre les différents organismes internationaux actifs dans le domaine de l'administration des biens fonciers; b) la manière de sensibiliser les politiciens et les parlementaires à l'importance des activités en matière d'administration des biens fonciers; et c) la façon de faire connaître aux pays en développement appartenant à d'autres commissions économiques régionales les résultats des activités du Groupe de travail, notamment ceux qui se rapportent à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement de l'ONU (réduire la pauvreté; assurer un environnement durable; et mettre en place des partenariats pour le développement).

Toutes les délégations sont invitées à élaborer des communications sur ces questions, et à les adresser au secrétariat de la CEE ([guennadi.vinogradov@unece.org](mailto:guennadi.vinogradov@unece.org)) sous forme électronique avant le 15 octobre 2005. En outre, les délégations devraient fournir lors de la session 50 copies de chaque document qu'elles présentent pour distribution aux autres délégations.

**Point 4: Examen des travaux accomplis ou en cours de réalisation**

Le Groupe de travail définira dans les grandes lignes ses travaux et les activités correspondantes, sur la base du projet de programme de travail (HBP/WP.7/2005/4).

**Point 4 a): Directives concernant les unités immobilières et les modes d'identification**

M. P. Dale, Président de l'équipe spéciale et consultant, sera invité à présenter les *Guidelines on Real Property Units and Identifiers* (Directives concernant les unités immobilières et les modes d'identification) (la version russe a été mise au point par la délégation de la Fédération de Russie et est disponible sous forme électronique).

Le texte en question répond à la nécessité de disposer d'un système efficace pour l'enregistrement des biens fonciers, la définition des unités immobilières et l'identification des parcelles. La terminologie employée dans le domaine de l'administration des biens fonciers diffère selon les pays, et l'objet des directives est d'aider ceux qui s'efforcent d'harmoniser les dispositions au niveau de la région de la CEE.

Le Groupe de travail voudra peut-être examiner le texte et remercier l'équipe spéciale pour le travail qu'elle a accompli, de même que la délégation des Pays-Bas qui a assuré la publication de ce texte.

**Point 4 b): Examen des systèmes d'administration des biens fonciers**

Au cours de la période 2001-2003, des examens des systèmes d'administration des biens fonciers ont été réalisés en Arménie, en Géorgie et dans la Fédération de Russie. En 2004, un examen de l'administration des biens fonciers (immobiliers) a été entrepris en Lituanie (HBP/WP.7/2005/3). Un atelier sur l'administration des biens immobiliers et le développement de la société de l'information, s'inscrivant dans le cadre du suivi de cet examen, s'est tenu à Vilnius (Lituanie) les 23 et 24 septembre 2004 (HBP/WP.7/2005/5).

Les délégations russe et lituanienne seront invitées à rendre compte du suivi de l'examen et du processus de mise en œuvre des recommandations qui en ont été dégagées.

Une mission préparatoire à l'examen de l'administration des biens fonciers en Azerbaïdjan s'est déroulée en avril 2005 parallèlement aux préparatifs de l'élaboration d'une monographie nationale sur le secteur du logement dans ce pays. Des experts de la Géorgie, de la Lituanie et du secrétariat de la CEE ont participé à cette mission préparatoire. La mission d'étude principale des experts internationaux en Azerbaïdjan est prévue pour octobre-novembre 2005.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être:

a) Débattre de l'utilité de cette activité y compris des différentes possibilités de suivi, et des moyens de rendre ces travaux plus efficaces; et

b) Convenir de dispositions pratiques en vue des prochains examens de l'administration des biens fonciers.

D'autres délégations souhaiteront peut-être faire part de leur intérêt pour la réalisation d'un examen de l'administration des biens fonciers dans leur pays.

**Point 4 c): Partenariat entre le secteur public et le secteur privé**

À sa deuxième session, en novembre 2001, le Groupe de travail est convenu d'étudier en détail les avantages de la création de partenariats entre le secteur public et le secteur privé en matière d'administration des biens fonciers. Le Bureau du Groupe de travail a créé une équipe spéciale chargée d'établir une étude sur ces partenariats. À sa troisième session tenue en novembre 2003, le Groupe de travail a examiné le projet d'étude, a pris note de l'état d'avancement des travaux et a invité l'équipe spéciale à achever l'étude (HBP/WP.7/2003/8, par. 26).

À sa réunion d'avril 2005, le Bureau du Groupe de travail a approuvé le texte définitif du projet d'étude consacrée aux partenariats entre le secteur public et le secteur privé en matière d'administration des biens fonciers (HBP/WP.7/2005/8).

Le Bureau est convenu en outre qu'il y avait lieu de tenir un débat approfondi sur les partenariats entre le secteur public et le secteur privé s'articulant autour des questions soulevées dans le document de travail publié sous la cote HBP/WP.7/2005/6. Toutes les délégations sont invitées à préparer une réponse aux questions mentionnées dans le document. Il a été décidé d'inviter les représentants du secteur privé à participer au débat.

M. P. Creuzer (Allemagne), membre du Bureau et Président de l'équipe spéciale, sera invité à présenter l'étude consacrée aux partenariats entre les secteurs public et privé, et à donner, en guise d'introduction, un aperçu du document de travail.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être examiner la question et convenir des activités futures à entreprendre dans ce domaine.

**Point 4 d): Activités futures dans le domaine de l'administration des biens fonciers**

Le Groupe de travail sera invité à débattre de ses activités futures et ses priorités nouvelles à la lumière des débats approfondis qui auront eu lieu au titre des points 3 et 4 d) de son ordre du jour, ainsi que d'autres aspects de son programme de travail, compte tenu des résultats de l'échange de vues approfondi sur les avantages sociaux et économiques de l'amélioration des établissements humains, qui se sera déroulé à la soixante-sixième session du Comité des établissements humains.

Il conviendrait de prêter attention à la nécessité de renforcer les partenariats que le Groupe de travail a noués avec des pays d'Asie centrale et de la région méditerranéenne, ainsi qu'avec d'autres commissions régionales de l'ONU (CESAP, CEA et CESAO).

Le Groupe de travail est invité à envisager la contribution qu'il pourrait apporter à l'avenir à la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement, s'agissant notamment de

la lutte contre la pauvreté, du développement durable, du logement, de la gouvernance et des partenariats.

**Point 4 e): Ateliers**

Durant la période 2003-2005, des ateliers ont été organisés sur les thèmes suivants:

- «Gestion des informations spatiales aux fins d'un marché immobilier durable», Athènes (Grèce), 28 au 31 mai 2003;
- «Viabilité organisationnelle et renforcement des capacités», Édinburgh (Royaume-Uni), 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2003;
- «Développement des marchés immobiliers», Erevan (Arménie), 6 et 7 mai 2004;
- «Administration des biens immobiliers et développement de la société de l'information», Vilnius (Lituanie), 23 et 24 septembre 2004;
- «Élargissement de l'Union européenne et faits nouveaux en matière d'administration des biens fonciers», Budapest (Hongrie), 7 et 8 avril 2005.

Les délégations des pays où les ateliers ont été organisés seront invitées à rendre compte des principaux résultats des ateliers et des activités de suivi.

Des ateliers sont prévus, durant la période 2005-2007, en Finlande («Le cadastre polyvalent – place à l'imagination») (1<sup>er</sup> et 2 septembre 2005); en Géorgie (printemps 2006); en République tchèque (automne 2006); en Allemagne (Munich, printemps 2007) et en Irlande (26 au 28 septembre 2007).

**Point 4 f): Inventaire des autorités chargées de l'administration des biens fonciers**

La délégation du Royaume-Uni présentera la nouvelle édition de l'inventaire CEE des autorités chargées de l'administration des biens fonciers.

Le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre note du travail accompli et remercier la délégation du Royaume-Uni.

**Point 5): Coopération avec d'autres organisations internationales**

Les organisations internationales sont invitées à faire part des possibilités de coopération avec le Groupe de travail sur des questions précises liées à l'administration des biens fonciers.

Il faudrait se pencher sur la question du renforcement de la coopération, non seulement avec les organisations professionnelles s'occupant d'administration des biens fonciers, mais aussi avec le PNUD, la Commission européenne, l'OCDE, la CEI, le Conseil de l'Europe et la Banque mondiale.

**Point 6: Élection du Bureau**

Le Président du Bureau rendra compte des travaux réalisés par le Bureau depuis la troisième session du Groupe de travail.

Le Groupe de travail devrait élire un nouveau bureau qui exercera ses fonctions jusqu'à la fin de la cinquième session du Groupe de travail, en novembre 2007.

**Point 7: Questions diverses**

Les délégations qui souhaitent aborder d'autres questions sont invitées à en informer le secrétariat dès que possible.

\* \* \*

Inscription à la réunion

Veillez consulter les nouvelles procédures d'accréditation exposées dans la note de base de page qui figure à la première page du présent document.

Le bureau des cartes d'identité est ouvert du lundi au vendredi de 8 heures à 17 heures. Étant donné que de nombreuses réunions doivent avoir lieu en novembre, il est préférable de s'y présenter tôt le matin.

Les participants sont priés en outre de remplir le formulaire d'inscription ci-joint et de l'envoyer par télécopie à M. G. Vinogradov, Division de l'environnement et de l'habitat (télécopie: +41 22 907 01 07 ou +41 22 917 01 07) dans les plus brefs délais et au plus tard une semaine avant le début de la réunion. L'original du formulaire d'inscription est à présenter à la Section de la sécurité et de la sûreté pour la délivrance de la plaquette d'identité.

Les participants sont invités à apporter avec eux tous les documents mentionnés dans l'ordre du jour, qui ne seront pas disponibles dans la salle de réunion. Les documents de la session pourront être consultés sur le site Web du Groupe de travail ou obtenus dans le bureau C-111 (premier étage) du Palais des Nations.

### CALENDRIER PROVISOIRE

Lundi 21 novembre	Matin	Points 1, 2 et 3
	Après-midi	Point 3 ( <i>suite</i> )
Mardi 22 novembre	Matin	Points 4 a) et 4 b)
	Après-midi	Points 4 c) à f), 5, 6 et 7

---

Site Web du Comité des établissements humains de la CEE et du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers: <http://www.unece.org/env/hs/welcome.html>. L'ordre du jour et les autres documents de la session du Groupe de travail pourront être consultés sur ce site Web.







# UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

## Conference Registration Form

Please print & fax to: + 41 22 917 01 07  
Attn. Mr. G. Vinogradov

Title of the Conference Date: \_\_\_\_\_  
**4th Session of Working Party on Land Administration (Geneva, 21–22 November 2005)**

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency  
\_\_\_\_\_

**Participant**

Mr.  Family Name \_\_\_\_\_ First Name \_\_\_\_\_  
Mrs.  \_\_\_\_\_  
Ms.  \_\_\_\_\_

**Participation Category**

Head of Delegation <input type="checkbox"/>	<b>Are you based in Geneva as a representative of your Permanent Mission?</b>  YES      NO <i>(delete non applicable)</i>	Observer Organization <input type="checkbox"/>
Delegation Member <input type="checkbox"/>		NGO (ECOSOC Accred.) <input type="checkbox"/>
Observer Country <input type="checkbox"/>		Other (Please Specify Below) <input type="checkbox"/>

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference      English       French       Other

Official Occupation (in own country) \_\_\_\_\_      Passport or ID Number \_\_\_\_\_      Valid Until \_\_\_\_\_

Official Telephone No. \_\_\_\_\_      Fax No. \_\_\_\_\_      E-mail Address \_\_\_\_\_

Permanent Official Address  
\_\_\_\_\_

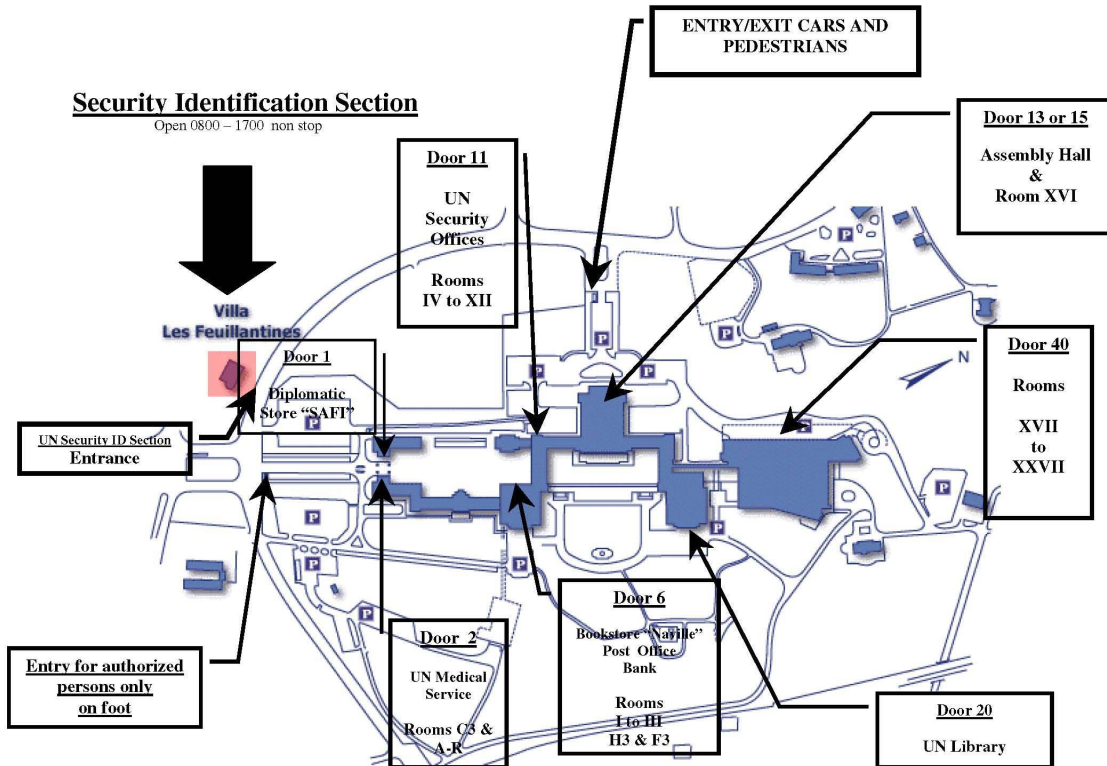
Address in Geneva  
\_\_\_\_\_

Accompanied by Spouse    Yes       No

Family Name \_\_\_\_\_      First Name \_\_\_\_\_

<b>On Issue of ID Card</b> Participant Signature _____ Spouse Signature _____ Date _____	Participant photograph if form is sent in advance of the conference date. Please PRINT your name on the reverse side of the photograph	<b>Security Use Only</b> Card No. Issued _____  Initials, UN Official _____
--	--	--





-----